

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM DE LA BASSE ZORN 74 RUE DE LA REPUBLIQUE 67720 HOERDT déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 500 €.

M SEBASTIEN GRANDGEORGE , représentant de la société 1. 2. 3. FENETRES - LA CENTRALE S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 8 RUE DE L INDUSTRIE 67720 HOERDT, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

M GRANDGEORGE SEBASTIEN

Nombre d'actions : 5 000

Somme versée : 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 22 mai 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

*Grandgeorge Sebastien
lu et approuvé*

JST141

Steve MARTIN
Chargé d'affaires professionnel

[Signature]
Crédit Mutuel
C.C.M. de la Basse Zorn
74 rue de la République
67720 HOERDT
Tél : 03 90 41 65 23 (appel local non surtaxé)
Mail : 01047@creditmutuel.fr

